[**Un livre,**](http://baptisesdugrandparis.fr/activite/les-grandes-conferences) **une voix**

***L’Église à la maison
Histoire des premières communautés chrétiennes. IIe--IIIe siècle***

**Un livre de Marie-Françoise BASLEZ (éditions Salvator, 2021)
présenté par Roselyne Dupont-Roc**

**Introduction**

**Faire l’histoire du christianisme ancien ? Avons-nous besoin de l’histoire ?**

Au moment où le confinement (doublé de la publication décapante du rapport de la CIASE)
a fait émerger les fragilités de l’Église catholique et des célébrations eucharistiques, et fait rêver à des  « célébrations domestiques » qui pourraient se réclamer des premières communautés chrétiennes, Marie-Françoise Baslez se situe clairement : **le but de l’historien n’est pas de répondre aux questions existentielles ou structurelles des chrétiens d’aujourd’hui (une quête des origines plus ou moins fantasmée : depuis quand ?),
mais d’essayer de décrire le « comment », de rechercher le « pourquoi » des réalités
du passé, sans projeter immédiatement nos questions et nos obsessions sur lui.**
Quand on fait de l’histoire ancienne, les sources sont très particulières : majoritairement textuelles, même si de plus en plus l’archéologie se développe (avec des inscriptions, des ex voto etc…). Dans le cas du christianisme, les sources textuelles sont essentiellement théologiques ou pastorales, didactiques ou exhortatives, même si on a quelques renseignements concrets dans les récits (évidemment hagiographiques) des persécutions,
mais ces derniers sont tardifs.
Pour ce qui est du Nouveau Testament, le travail exégétique qui est fait sur les évangiles suppose donc un recul et un regard critiques, puisqu’il tente de percevoir le reflet dans les évangiles de la vie des communautés de la fin du premier siècle . Il faut aussi lire dans le corpus paulinien les évolutions fortes entre les années 50-60 et 90-100. Enfin les Actes
des Apôtres restent une source majeure (dont d’ailleurs l’historienne, à mon avis, ne se méfie pas assez).
Ce sont surtout les lettres qui vont être exploitées, et Marie-Françoise Baslez les exploite
de façon magistrale : lettres de Paul, autres lettres du Nouveau Testament, mais aussi lettres d’Ignace d’Antioche, et enfin - c’est la grande nouveauté - les lettres entre évêques d’une même région, rassemblées et rapportées par Eusèbe de Césarée, sur un siècle et demi,
dans *L’Histoire ecclésiastique.* Cette source majeure, peu théologique et portant sur des problèmes pastoraux concrets, n’a jusqu’ici été que peu et mal exploitée. Marie-Françoise Baslez exhume les lettres et les fait parler de façon étonnante.

Le choix de l’approche et de la méthode retenue sont intéressants, notamment pour l’exégète que je suis : une approche délibérément sociologique à l’aide d’une grille qui privilégie
deux aspects majeurs au niveau des lieux :
-les maisonnées, comme structures de base de l’empire romain
-les réseaux, ce qui est l’apport essentiel de Marie-Françoise Baslez depuis des années : réseaux de maisonnées (riches propriétaires et représentants du pouvoir impérial et local en liens entre eux), réseaux marchands, réseaux religieux (notamment juifs).

La méthode consiste donc à croiser les indices et renseignements sur ces deux aspects au cours des 2 siècles et demi qui ont suivi la mort de Jésus. L’exégète est parfois gênée par le brassage des sources sur deux siècles, comme par l’utilisation historique d’anecdotes et de détails qui lui semblent avoir une fonction plutôt littéraire ou théologique ; mais il faut reconnaître que des lignes de force se dégagent incontestablement. A cause de leur diversité voire de leurs incohérences, elles laissent place à l’imprévu et à l’avenir.

L’ensemble est facilité par une immense culture qui brasse les sources de l’empire romain
et de la Méditerranée jusqu’à l’Orient pendant deux ou trois siècles. Ce petit livre est le fait d’un puits de science ! Et le plaisir est double, du foisonnement des données précises, voire anecdotiques, et du travail d’interprétation qui les classe et les ordonne.

**I - Importance des maisonnées.**

L’un des chapitres s’intitule, en clin d’œil à l’actualité : *Ni cachées, ni confinées.*
Il ne s’agit pas des femmes, mais bien des « petites Eglises » de maisonnée.
D’emblée Marie-François Baslez rappelle que le mythe des catacombes est déjà détruit
par les historiens : « fantasme romantique nourri au 19e siècle par les réminiscences des messes clandestines et des prêtres cachés issues de la Révolution française. »
Il s’agit en fait de cimetières souterrains, utilisés par les Romains, connus des autorités,
que les chrétiens ont pu utiliser à leur tour. C’est au 4e s. que le pape Damase y instaura un culte des martyrs !

Déjà en monde juif, les maisons sont probablement un des relais importants de la prédication de Jésus, plus sûrement encore des premiers groupes de disciples : la maison de Pierre à Capharnaüm, la maison de Marthe et Marie à Béthanie (communautés johanniques),
la maison de la mère de Jean Marc à Jérusalem (Actes 12, 12). Et les premiers disciples « rompaient le pain par maison » (Actes 2, 46) ... Ajoutons les maisons où Paul est accueilli, la maison de Lydie à Philippe, celle de Chloé, de Stephanas et Apollos à Corinthe, de Priscille et Aquila à Corinthe et Éphèse … et surtout les maisonnées des Pastorales, celles dont viennent l’épiscope et les diacres : l’épiscope, homme d’une seule femme qui doit avoir fait ses preuves en tenant bien sa maisonnée et en élevant bien ses enfants ! (1 Tm 3, 2ss).

D’ailleurs, le vocabulaire chrétien de la communauté est avec Paul le langage de la famille : frères, père, et plus tard papa, pape (fin du 2e s.)

**Sur ce point, les chrétiens ne forgent pas une nouvelle structure ; ils investissent et déplacent de l’intérieur ce qui existait déjà. Souvenons-nous de ce geste aujourd’hui**![[1]](#footnote-2)Depuis longtemps l’*oikos* romaine pouvait fonctionner comme communauté socio-religieuse, autour du chef de famille, et même comme communauté missionnaire, autour d’un culte nouveau importé par un membre de la maisonnée.
Certaines familles ont institué des cultes autour de tel ou tel de leurs défunts héroïsés.
Ce qui montre que la maisonnée n’était pas un lieu fermé sur lui-même, vivant dans l’entre-soi. Elle comprenait un ou plusieurs couples, et surtout des serviteurs, des esclaves, des clients, tous plus ou moins connectés à des réseaux sociaux divers, notamment des confréries professionnelles ou cultuelles, avec leurs banquets, lieux de rencontre et de partage des idées.

L’empire romain est respectueux du for interne : la liberté de conviction en faisait partie ; on respecte l’autorité du père de famille, *patria potestas.*Quant **à la liberté de culte, elle s’appliquait de toute façon à l’intérieur des maisons**
dont on ne forçait pas la porte (au moins jusqu’aux grandes persécutions, l’exception lyonnaise en 177 étant due à des jalousies de voisinage).
Ainsi, interdit légalement comme le judaïsme vers 202, le christianisme a-t-il pu continuer
à vivre dans les maisonnées

**Place et importance des femmes.**La place majeure donnée aux femmes par Jésus et par Paul est-elle encore à rappeler ?
Les femmes dernières à la croix, premières au tombeau, et premières envoyées par le Ressuscité, Marie-Madeleine, apôtre des apôtres ! Chloé à Corinthe, Phoibè « patronne
et diacre » de l’église de Chencrées, et toutes les femmes saluées avec leur époux ou seules en Romains 16.

J’ai déjà cité les maisons de la belle-mère de Pierre et celle de Marthe. L’une et l’autre sont ainsi décrites : « elle les servait ». Cette *diakonie* reflète plutôt la période ultérieure, où la maîtresse de maison servait (il n’y a pas de président) le repas du Seigneur (*note de RDR*).

A l’intérieur des maisons, la femme avait son lieu propre de pouvoir. Certes la femme romaine n’a aucun droit politique et n’intervient pas dans le débat de la cité.
Cependant, mineure et escortée dans la vie publique (sauf le cas des riches veuves),
elle a un vrai pouvoir d’organisation dans la maisonnée (et même de fabrication des richesses : tissage) ; elle peut revendre ses productions.
On trouve dans les papyrus des exemples de femmes autonomes : artistes, médecins, femmes d’affaire (Lydie négociante en pourpre) et même une armateur/trice !
Chez elles, on venait les écouter, les consulter : elles avaient le titre d’*oikodespoina.*

Les veuves étaient plus indépendantes : voir la fabrique de vêtements de Tabitha/Dorkas
en Actes 9, 39, et 150 ans plus tard, les jeunes filles (esclaves ?) graphistes d’Origène.

Protégée par l’espace intérieur, les femmes ont pu, plus facilement que leurs maris,
se convertir à la foi chrétienne. Les hommes, plus exposés, étaient plus réticents.
Ce sont souvent les maîtresses de maison qui polarisent et président le petit rassemblement chrétien.

Vers 160, Justin défend une matrone chrétienne qui a fini par répudier son mari … conformément au droit romain !

**Les esclaves**Ce sujet offre un exemple particulièrement clair de la façon dont **Marie-Françoise fait un travail d’historienne, au rebours de bien des tendances contemporaines qui ne relisent
le passé qu’à la lumière étroite du débat contemporains, qu’il soit colonialiste, féministe ou écologiste.** Les représentations actuelles de l’esclavage sont largement nourries de la traite des noirs vers le sud des Etats-Unis au 18ème et 19 ème siècle. Au temps de Rome, la condition d’esclave, extrêmement différenciée, est perçue autrement qu’aujourd’hui.

Il faut d’abord faire droit à la réflexion de penseurs latins, notamment stoïciens comme Sénèque ou – ajouterai-je Musonius - qui affirmaient que les esclaves, étant des êtres humains comme tout un chacun, gardaient des droits et devaient être traités comme tels.
Comme les principales causes de l’esclavage étaient la piraterie et les guerres, tout le monde pouvait devenir esclave (même César !). Et l’esclave était le plus souvent en attente de rançon : dès le 4ème s. on connaît des organisations de rachat de prisonniers de guerre.

Par ailleurs, les situations étaient très diverses. Même si Marie-Françoise Baslez est toujours positive (parfois trop) dans sa lecture des faits, elle connaît la situation terrible des esclaves des grandes propriétés, attachés la nuit dans des « ergastules », et celle, pire encore, des esclaves des mines. En 257 Cyprien de Carthage envoie des lettres de réconfort et des subsides financiers aux esclaves chrétiens employés dans des mines. Mais majoritairement l’esclavage fait partie de l’organisation de la maisonnée. Les liens de dépendance s’y doublent souvent de liens affectifs : les esclaves de maison sont souvent bien intégrés, ce sont des *oikiakoi*, liés par les liens internes de la *philia* (Mt 10, 25). Certains esclaves exerçaient
des métiers à l’extérieur et pouvait racheter leur liberté. L’affranchissement, plus souple
qu’en Grèce, en faisait des employés « libres » de leur ancien maître.
Les cas de cruauté existent, mais ils sont peu nombreux et souvent fermement dénoncés.

Les communautés chrétiennes ont pris en compte cette diversité et le fait que **l’esclavage** **induisait un lien de dépendance à dimension affective.** Il s’agissait de l’appartenance à une maisonnée, le maître restant le « patron ». D’où la possibilité pour Paul de se dire « esclave du Christ », expression d’une nouvelle appartenance et non auto-avilissement ! D’où aussi l’attention des lettres post-pauliniennes (Colossiens, Éphésiens, puis Timothée et Tite)
à une bonne régulation des relations dans la grande maison.

**Les chrétiens vont valoriser un mode de relation propre à la société romaine,
qui associait protection et attachement.**

Le principe est l’égalité de tous en tant qu’ils appartiennent au même maître, le Christ.
Ce qui évidemment offre à l’esclave une étonnante dignité, et permet à l’intérieur de la maison des relations nouvelles…. qu’il faudra parfois réguler fermement (voir 1 Tim 6, 1-2).
Mais cela ne conduit pas à une dénonciation indignée ou violente de la réalité même de l’esclavage.
Les chrétiens vont donc travailler sur les liens à l’intérieur de la maisonnée et élaborer une réflexion originale autour de la notion de « rachat » : ils doivent racheter les esclaves chrétiens maltraités. Ils le font par un don personnel financier, qui ne devient jamais une obligation.
L’Église ne jouera pas le rôle de lieu d’asile, comme le faisaient des sanctuaires grecs
ou même les synagogues. Ignace s’y refuse. Il faudra attendre Constantin en 321 pour que l’affranchissement des esclaves soit valorisé aux yeux de toute l’Église.
De même, s’il y a eu des cas d’esclavage volontaire pour libérer d’autres chrétiens (Clément de Rome, fin du 1er s.), la pratique a gardé une certaine ambiguïté : Calliste s’est fait esclave volontaire pour bénéficier d’une haute formation de banquier !

En fait Marie-Françoise Baslez refuse la question, pour elle dénuée de sens : pourquoi les chrétiens n’ont-ils pas demandé l’abolition de l’esclavage**,** à partir du « ni esclave ni homme libre » de Paul ? Elle montre que dans des configurations diverses et pour nous dépaysantes**, ils ont donné des réponses inventives, s’intéressant davantage aux personnes et aux relations inter personnelles qu’au statut social sur lequel ils n’avaient aucun levier.**

La nouveauté est celle de l’*agapè* à l’intérieur de la maisonnée. La solidarité entre chrétiens crée des liens nouveaux qui ne sont plus ceux du groupe social traditionnel. Le cas Onésime, dans la lettre à Philémon, prend un relief singulier : dans la tradition juive comme dans la tradition romaine, il était exclu de rendre un esclave fugitif à son maître (éventuellement on le revendait pour dédommager le maître). Paul agit tout autrement : il renvoie Onésime à Philémon en jouant sur la nouveauté des relations dans une maison chrétienne. A ce titre, il n’y a pas de lieu de liberté plus sûr que la maison chrétienne de Philémon.

On notera enfin le rôle important que jouent certains esclaves dans des petits groupes chrétiens comme en Bithynie, où Pline le Jeune convoquant les chefs de la communauté voit se présenter deux femmes esclaves.

Marie-Françoise Baslez rappelle aussi l’attention portée par les chrétiens aux enfants exposés (souvent voués à l’esclavage ou à la prostitution) et leur intégration à de nouvelles maisonnées. Ainsi, par l’intérieur, de nouvelles relations se mettent en place.[[2]](#footnote-3)

**II - Réseaux religieux et professionnels**

**Réseaux de maisonnées et de notables de l’empire Romain**Marie-Françoise Baslez insiste depuis longtemps sur l’existence de réseaux de relations
à l’intérieur de l’Empire romain. Ces réseaux ont permis la centralisation de l’Empire et une forme d’unité, administrative d’abord, religieuse et commerciale ensuite.

D’après les Actes des Apôtres il est clair que la mission chrétienne, et en particulier la mission paulinienne, sont passées par le réseau des synagogues.

**Contre l’image d’un Paul aventurier chrétien (qui doit plus à un François Xavier en Chine qu’à la réalité de ce que nous savons de l’apôtre), Marie-Françoise Baslez construit l’image d’un Paul homme de réseaux.**

Réseau familial d’abord (une sœur à Jérusalem, des parents dans la mission cf. Romains 16), réseau religieux ensuite, car Paul va de synagogue en synagogue, s’adressant de plus en plus aux craignants-Dieu (Actes 18, 7-8).
Réseaux de marchands également (Marcion arrivé à Rome en venant du Pont, sur un navire de marchandise), réseaux de métiers surtout. Marie-Françoise Baslez parle à ce sujet de « migrations professionnelles » : les inscriptions de l’époque évoquent un essaimage d’entrepôts entre lesquels circulaient marchands et convoyeurs maritimes. Le rôle du couple d’artisans itinérants Priscille et Aquila a ainsi été déterminant pour la mission de Paul :
il s’est installé chez eux à Corinthe, puis eux-mêmes sont partis à Éphèse.

Marie-Françoise Baslez refuse un prosélytisme de rupture et parle **d’une mission
par intégration de proche en proche.** Paul misait sur les Églises qu’il avait fondées
pour préparer d’autres voyages (à Rome, en Espagne etc..). Dans la seconde moitié du 2ème siècle, on a l’exemple de l’Église de Lyon (connue par la persécution de 177) dont les membres souvent venus d’Orient étaient passés par Rome : ainsi Irénée, venu de Smyrne à Rome. Même si l’origine de cette Église est peu claire, elle montre les liens étroits que l’Occident le plus excentrique entretenait avec Rome et avec l’Orient.

Ajoutons les réseaux militaires, les familles de soldats que l’Empire installait dans des villes lointaines (Philippes), et les liens étroits ville-campagne dus aux propriétaires de grandes villas (qu’ils faisaient tenir par des villageois, tandis qu’eux restaient en ville), comme des évêques célèbres : Polycarpe de Smyrne, Cyprien de Carthage.

Tout cela permet de parler d’Eglises en réseaux et d’avancer vers l’idée d’Eglises synodales.
Une certaine nouveauté apparaît lorsqu’à la maisonnée comme lieu de l’Église vont
se substituer des locaux capables d’accueillir un plus grand nombre de personnes.
Mais l’image demeure : en 1 Timothée 3, 15, l’Église de Dieu est appelée « maison de Dieu » : Église ou église ?

On voit se créer un réseau d’Eglises sœurs, par des échanges financiers : ainsi Philippes aide Paul pour la création de l’Église de Thessalonique. La lettre aux Corinthiens résonne des échos de la collecte pour l’Église de Jérusalem. Les maisonnées sont elles-mêmes, avec leurs ressources en argent, en hommes, en richesses culturelles (calligraphes, copistes ; etc..), et leurs réseaux, des foyers actifs dans la communication.

Ce qui va s’échanger surtout, ce sont des lettres : les lettres circulent (lettres de Paul) ou sont d’emblée circulaires (voir Colossiens 4, 16). Ainsi des lettres attribuées à Pierre dans les Églises du Pont et de Bythinie ; des lettres d’Ignace (vers 115) et - de plus en plus - des lettres d’évêques pour assurer les liens avec les Églises environnantes.

Se dessinent ainsi au cours du 2ème siècle des réseaux d’évêques, autour d’un évêque local plus influent, dans les grandes villes de l’Empire, ou dans les chefs-lieux de régions.
**Puis des évêques régionaux organiseront plus ou moins régulièrement des synodes, c’est-à-dire des réunions locales d’évêques autour d’un pôle central. Elles restent liées à la personnalité de l’évêque principal et n’ont ni forme obligatoire ni périodicité définie.**
Marie-Françoise Baslez montre que, dans l’effervescence des groupes chrétiens du 2ème siècle, des figures diverses d’Eglises sont présentes et coexistent. Par le truchement des lettres,
des liens se tissent, et d’autres se dissolvent. Ainsi les petites Églises montanistes disparaîtront au cours du 3ème siècle. On ne parle pas d’hérésie, mais le fait qu’un responsable d’Église
ne reçoive plus de lettres ou n’émarge plus aux lettres circulaires l’exclut de facto.

**III - De la maisonnée au choix personnels. Des modèles alternatifs**

Avançons dans le temps (même si **les nouveautés étaient déjà en germe dans les premières décennies du 2ème siècle).** En effet jusque dans les évangiles (témoins de la fin du 1er siècle) la division passe à l’intérieur des familles, ce qui manifeste l’existence de choix personnels (Mt 10, 34-35 ; Lc 12, 51-53). Ce sont les persécutions, d’abord locales et circonstancielles, qui ont favorisé la tendance au choix personnel, contre ou en dehors de la communauté familiale, et celle d’un certain ascétisme (l’encratisme est présent dès le milieu du 2ème siècle avec Marcion et Tatien).

On relève des changements de nom assez clairs : une femme esclave prend le nom de Dieudonné, d’autres Elpis ou Charis ; Perpétue, jeune épouse et mère d’un petit enfant
(vers 203) se détache de son mari, de son enfant et surtout de son père pour mourir martyre.

Des petits groupes assez disparates se constituent autour d’enseignants, de philosophes et souvent d’évêques : ainsi les cinq disciples de Justin arrêtés en même temps que lui, ou le petit groupe de trois personnes autour de l’évêque Pionos vers le milieu du 3ème s.

**Les persécutions font souvent éclater les maisonnées** **et induisent des regroupements
par choix personnel.** L’idée d’une option personnelle, qui a toujours été présente, s’affirme comme un modèle fort. Dans l’empire romain, la religion faisait partie de l’État et du corps social, avec une latitude importante : chacun pouvait choisir son culte à condition de rester respectueux de la « religion » de l’Empire et des aïeux.

**Les chrétiens introduisent la liberté de conviction, liberté personnelle et non plus collective, ni familiale ; chacun a le droit de choisir son dieu** (symboliquement des martyrs se lièrent les mains et se présentèrent aux juges la corde au cou. Ils signifiaient par là
que le martyr était leur décision propre).

***La fabrique du féminisme ?***

Une question se pose alors : cela a-t-il favorisé un féminisme militant ? On pense aux femmes prophétesses dans des petits groupes montanistes en Phrygie, ou aux récits comme ceux des Actes de Paul et Thècle car, si Thècle abandonne son fiancé et sa mère pour suivre Paul, elle s’en détache vite, se baptise elle-même, devient missionnaire et s’adresse essentiellement à des femmes. Mais les vertus louées lors de son martyre, comme pour celui de Perpétue, sont celles de sa « virilité » : femmes par la faiblesse, elles meurent en hommes par le courage !

Oui, des femmes ont été chefs de communautés ; elles ont prêché, baptisé et « élevé les offrandes », c’est-à-dire le pain et le vin eucharistiques (au début du 3ème siècle Tertullien s’élèvera vigoureusement contre cette situation et interdira aux femmes « de prêcher,
de baptiser et d’élever les offrandes » (*Du voile des* *vierges* IX)).

Mais une chose est claire : s’il y a eu, à coup sûr, des femmes apôtres, des femmes diacres,
des patronnes de communauté et des femmes prophétesses, il n’y a jamais eu de femmes « épiscopes » ou plutôt « évêques ».

**IV - Vers la maison de l’Église**

Vers la fin du 3ème siècle, « l’Église des chrétiens dans chaque cité » (voir Paul : l’Église
des Thessaloniciens, ou l’Église de Dieu qui est à Corinthe) devient « l’église des chrétiens dans chaque cité »[[3]](#footnote-4), édifice qu’en 313 Constantin rend aux chrétiens lorsqu’il a été confisqué pendant la persécution. Désormais l’Église va se penser dans la cité : non plus comme
communauté humaine, mais comme circonscription géopolitique.

Elle prend le nom de « paroikousa » « domiciliée à » (cf. Clément de Rome en 95, « l’Église de Dieu domiciliée à Rome »). Si le mot « paroikos », qui donnera « paroisse », ne se généralise que beaucoup plus tard, dès 115 Ignace d’Antioche a dessiné le modèle de l’Église locale rassemblée autour de son évêque.

Pour autant l’Église reste présente dans les maisonnées, surtout celles des plus riches, dont la maison de l’empereur, car il y a de plus en plus de chrétiens dans les hautes classes
(cf. d’une part Julia Domna recevant Origène verse 225, et d’autre part l’épuration à laquelle procède Valérien en 260). Bien que le christianisme soit interdit, les chrétiens ont bénéficié des droits accordés aux associations romaines : une caisse collective appelée *eranos* ou *synodos* se constitua pour chaque Église. En 180, Aberkios appelle *synodoi* les communautés qu’il a rencontrées. On les considère comme des « corporations » (*corpus)* qui se réunissent en assemblées.

***Des dynasties épiscopales***

Ce sont les évêques, souvent d’anciens notables (mais Calliste était un ancien esclave),
qui organisaient et dirigeaient l’Église de la cité, à partir et au-delà de leur propre maisonnée.
Le principe héréditaire a été affirmé avec force ( vers 200, Polycrate d’Éphèse, 8ème génération d’évêque !), comme il l’est dans l’Empire pour les magistratures municipales.
Il garantissait transmission familiale de la foi, bonne éducation et ressources pour l’Église locale, car les évêques investissaient une grande partie de leur bien dans la gestion
de la communauté. Souvent, l’évêque donne une pièce de sa grande villa pour l’assemblée chrétienne.

L’évêque fait figure de chef de communauté, d’où le titre (affectueux ou ironique ?) de papa.
Clément d’Alexandrie considère comme exemplaire le couple de Pierre et de sa femme, unis dans la mission et jusque dans le martyr.

Peu à peu, on voit apparaître des « maisons des chrétiens », des « églises », ainsi à Doura Europos, seconde moitié du 3ème siècle, ou encore Kefar Othnay, un local aménagé pour l’assemblée des soldats chrétiens de la Légion Ferrata VI avec un autel et des mosaïques offertes par des femmes. Tout n’était pas concentré dans la même maison. Les livres saints étaient à la garde des lecteurs ; la persécution facilita leur dispersion comme la distribution de la nourriture eucharistique dans les maisons de diacres ou de presbytres.

A partir du milieu du 3ème siècle, les chrétiens ont bénéficié de locaux, « grands bâtiments affectés à la réunion et à la prière » (Porphyre, 270). La première occurrence du mot « église » pour désigner un bâtiment apparaît en 303 pendant la persécution de Dioclétien. Ces églises
se multiplient au 4ème siècle, parfois à partir d’une grande maison chrétienne. S’y adjoignent des bibliothèques, des locaux pour l’accueil des pauvres et la distribution de vêtements.

Avec Constantin les chrétiens vont obtenir le droit de réunion, le droit de propriété, la liberté d’association et de conscience, et se voir rendre leurs « églises ».

**Conclusion**

**Les mises au point de Marie-Françoise Baslez**

On s’étonne que, sans avoir de lieu propre où honorer la divinité (sanctuaire, temple), sans statue et sans représentation, le christianisme ait pu s’étendre aussi vite. Marie-Françoise Baslez répond par la réalité des maisonnées et de leurs réseaux.

La vie commune en maisonnée fut à la source de l’existence chrétienne.

L’historienne corrige de fausses images : la maison n’est pas un lieu clos de refuge ou d’enfermement ; elle est un lieu de vie commune et d’ouverture sur l’extérieur (pratique du patronat, clients et esclaves liés au maître, domaines campagnards …). Les réseaux professionnels et commerciaux ont été des vecteurs puissants d’évangélisation, jusqu’aux extrémités de la Méditerranée. Les apôtres n’étaient pas des aventuriers isolés, mais des hommes de réseaux, avec des lieux d’accueils et des intermédiaires locaux à chaque étape.

En même temps, le cadre juridique de la maison, où les places étaient peu fixées et où les situations personnelles pouvaient évoluer, a poussé les chrétiens vers des voies réformistes, plutôt que révolutionnaires. Ainsi les femmes et les esclaves ont pu gagner en autonomie,
sans que la question de la libération des esclaves ou de la femme soit même envisagée.

Marie-Françoise Baslez y voit un laboratoire de l’individualisme et du personnalisme.
Une rupture importante s’opère avec le choix personnel, la sortie de la maisonnée et la formation de communautés par affinités. Pendant les persécutions, la famille explose :
ceux qui prenaient position pour l’extérieur refusèrent de participer aux rituels collectifs imposés en 250.

Le christianisme a contribué à la libération de la personne, en appréhendant la liberté religieuse comme liberté individuelle de conviction et d’adhésion.

Enfin Marie-Françoise Baslez voit dans les Églises de maisonnée un stade transitoire et puissamment créatif du développement de l’Église : ce furent des laboratoires d’expériences pour passer à l’universel.

Au fond c’est une avancée vers l’unité dans la diversité qui se dessine à la fin du 3ème siècle et au début du 4ème siècle, avec la présence de plus en plus nette de grands pôles régionaux, dont l’unité de croyance et la reconnaissance mutuelle sont assurées par les lettres épiscopales et les synodes régionaux. En 325, quand Constantin convoque Nicée, on est loin d’une Église universelle. Mais l’empire en permettra la constitution progressive.

La leçon finale est ferme : « prototype n’est pas nécessairement paradigme ». Nous n’avons pas à revenir à un stade de développement qui correspondait à une diversité en quête d’universalité en effectuant le mouvement inverse. Nous projetterions sur l’Église
de maisonnées les formes figées d’une universalité autrement acquise.

Mieux vaudrait prendre l’exemple de leur créativité et à notre tour inventer l’avenir :
une nouvelle diversité au-delà d’une universalité déjà acquise. On pourrait ainsi retrouver
la notion de « catholicité », comme unité dans une diversité de formes, de sensibilités, de rites et de gouvernance, autour d’une foi commune - celle qui s’énonce dans les kérygmes de l’Ecriture.

Paul l’avait d’emblée définie : « aux sanctifiés de l’Église de Corinthe, avec ceux qui en tout lieu, invoquent le nom du Seigneur Jésus Christ, leur Seigneur et le nôtre » (1 Co 1, 2).

1. Au moment où les « grandes maisonnées », d’ailleurs essentiellement bourgeoises, ont disparu du paysage urbain et rural, n’allons pas rêver d’Eglises de maisonnées comme au 1er siècle. Il faut regarder ce qui existe aujourd’hui, pour voir comment l’habiter. Ce que signifie « inventer » au sens fort ( *note de RDR ).* [↑](#footnote-ref-2)
2. **NB** J’ajoute que la revendication d’abolition de l’esclavage des siècles plus tard comme l’affirmation des droits de l’être humain ne sont devenues possibles que par ce lent travail
de la tradition chrétienne sur la dignité de la personne et sa liberté de choix (*RDR*). [↑](#footnote-ref-3)
3. Il est d’usage d’écrire le mot « Église » avec une majuscule s’il désigne la communauté des croyants, et avec une minuscule s’il désigne le bâtiment où elle se réunit. [↑](#footnote-ref-4)